



COVID 19 réunion du 04-05-2020
Compte rendu

COQUET Bernard	SUZZARINI Pierre	GAVILLON Dominique	DUBANT Bernadette	PIZOT Catherine	LACROIX Hélène	DANGLES Gérard	BESSON Bruno
présent	présent	présent	présent	présent	présent	présent	Présent
v	v	v		v	v	v	

Pour les agents municipaux : Valérie RESSEGAIRE

TOUR DE TABLE

Le Maire

Le maire indique que les masques destinés à la population vont arriver via une commande de la Région. Les dates ne sont pas connues. Il s'agira de masques en tissus conformes aux normes AFNOR réalisés par une entreprise homologuée, lavables 50 fois. Il sera fourni un masque par habitant de Mens. Les masques pour le personnel communal ont été commandés auprès de la Communauté de communes du Trièves ; il n'y a pas non plus de visibilité aujourd'hui sur les dates de livraison.

La communauté de communes organise une téléconférence avec l'ensemble des élus (mandat prolongés et en attente d'installation) sur les mesures liées au déconfinement que la communauté de communes va prendre dans le cadre de ses compétences.

Concernant la rentrée scolaire en primaire et en maternelle, la compétence école a été déléguée à la communauté de communes. Les principaux points sont les suivants 1 principe du volontariat des parents - 2 principe de la progressivité avec 4 m² par élève, aménagement des circulations et des temps de récréation. La commune sera concernée par la gestion de la sécurité à l'entrée des bâtiments. Pour les écoles qui ne sont pas sous contrat, le Maire interroge la Préfecture sur le rôle et les responsabilités éventuelles de la commune.

SIAD :

La situation est stable : les approvisionnements se poursuivent avec 250 masques par semaine. L'équipe va bien ; il n'y a ni malade ni suspicion de covid-19. Il est plutôt difficile de répondre sur des risques liés au déconfinement. Aujourd'hui déjà, les familles sont présentes autour des patients suivis par le SIAD. Y aura-t-il une hausse du nombre et de la variété des contacts ? On ne sait pas.

MEDECINS

Il n'y a pas de soucis d'approvisionnement en masques qui sont obtenus auprès de la pharmacie. Il y a un manque de blouses pour la reprise du travail par les kinés. Les médecins font une relance aux autres professionnels par rapport à ce besoin. Il y a un risque de rupture de stock en produits d'entretien sous environ 2 mois. Les médecins se sont renseignés pour savoir auprès de qui se fournir.

Il n'y a aucun nouveau cas de covid déclaré, le cabinet attend le retour des tests réalisés sur des personnes à risque.

S'agissant de la reprise pour les écoles : la société française de pédiatrie a émis un avis indiquant qu'il y a très peu de cas pour lesquels elle déconseille aux parents de mettre les enfants à l'école. Elle recommande une scolarisation. Les médecins pensent orienter les parents vers la médecine scolaire en cas de demande d'avis ou de certificat.

Concernant le déconfinement : les entrées en hospitalisation montrent que le virus circule encore. Il est difficile d'anticiper les risques aujourd'hui. Compte tenu de l'incubation et d'une remontée depuis Grenoble estimée à 2 semaines, on connaîtra les conséquences début juin.

Fonctionnement du cabinet : les autres professionnels vont reprendre le 11 mai à la maison médicale. Ceci va poser un problème de salle d'attente qui est commune. Les médecins auraient besoin de conserver le barnum installé devant l'entrée voire d'en ajouter un 2^e pour une séparation des personnes. Pierre Suzzarini indique qu'il est important de bien communiquer sur la présence d'un 2^e barnum servant de salle d'attente pour éviter l'inquiétude de la population.

EHPAD

La situation est toujours stable. L'ensemble du personnel et des résidents va être testé mercredi. Ces tests devraient être pris en charge par l'assurance maladie mais les modalités ne sont pas claires. Il faut fournir des ordonnances pour toutes les personnes concernées. Si les tests sont négatifs ; l'Ehpad va réfléchir à un déconfinement hors chambre des résidents au sein de chaque secteur.

PHARMACIE

La pharmacie n'a pas de gel hydro alcoolique mais uniquement du soluté avec toujours un problème de flaconnage. Pour les masques, l'approvisionnement en masques pour la population est problématique. La pharmacie a pu commander 500 masques chirurgicaux, 100 masques tissus adultes et 50 masques tissus enfants. Tous les fournisseurs promettent une livraison pour le 11 mai. Les prix des masques sont bloqués 0,95 € pour les masques chirurgicaux et de 3 à 4 € pièce pour les masques en tissus en fonction de la résistance au lavage. Le taux de TVA a été ramené à 5% au lieu de 20% initialement. Par rapport à l'annonce faite par les grandes surfaces, il faut noter que ce matin à la Mure, il y avait une rupture de stock dès 8h30.

ADMR

Jean Pierre Faure a démissionné. Une AG pour l'élection d'un nouveau président va être organisée dès que possible.

Les interventions reprennent chez les personnes qui avaient demandé une interruption. Les intervenants constatent que les clients ont souffert d'isolement et semblent déprimés.

L'approvisionnement en gel hydro alcoolique par la fédération est suffisant. Il faut noter que le conditionnement en bidons de 15 litres demande beaucoup de manipulations. Les masques arrivent au compte-goutte ; les masques jetables sont réservés pour la toilette et les masques en tissus pour les déplacements. L'équipe est en forme et souhaite la reprise d'une activité plus soutenue.

Economie

Les règles appliquées aux modalités de paiement ont été modifiées lors du marché de samedi dernier à cause d'un problème des paiements via Paypal. Il a fallu passer par un paiement direct sur place. Un seul point de règlement a été organisé pour tous les commerçants. Après paiement, les clients ont récupéré la marchandise. Donc les commerçants ne manipulaient pas d'agent. Cette organisation va être poursuivie ce samedi 9 mai. Elle a donné satisfaction.

Les nouvelles règles applicables aux marchés après le déconfinement n'ont pas été communiquées. Une réunion va être organisée avec Gille Barbe, responsable marché pour la nouvelle municipalité, les 5 délégués des commerçants et 2 ou 3 commerçants supplémentaires pour faire un point d'organisation. Le marché va rester sur l'emplacement actuel entre la caserne des pompiers et le rond-point, avec fermeture de la rue, entrée d'un côté et sortie de l'autre. Plusieurs questions vont être abordées : taille et emplacement des stands, type de matériels à raccorder à l'électricité, points électriques et puissance disponibles.

ECHANGES

Fourniture de soluté aux magasins pour inciter les clients à se nettoyer les mains avant d'entrer et de toucher la marchandise :

Le maire indique que la société des Hautes glaces va fournir 20 ou 30 litres d'alcool pour fabriquer du soluté. L'objectif est d'assurer une livraison en milieu de semaine aux commerces actuellement ouverts. Cette mise à disposition sera prise en charge pas la commune. Elle servira de test pour l'après confinement : déterminer le rythme de consommation par les clients et les quantités de gel nécessaires selon les types de contenant pompe ou vaporisateur, définir et améliorer les modalités d'accès qui seront à voir commerce par commerce. L'objectif de la commune est d'assurer la fourniture et la prise en charge du soluté jusqu'au 2 juin pour tous les commerces qui ouvriront. Ensuite, ce sera aux commerçants de s'organiser selon les directives gouvernementales. Dans la semaine, les distances de sécurité sanitaire vont être tracées au sol (tous 1,20 mètre) pour mieux gérer l'accompagnement des files d'attente devant les 7 commerces ouverts. Le maire va également rappeler aux commerçants les règles à faire respecter. Les affiches accompagnant le soluté seront fournies en même temps que le produit.

Les participants à la réunion remercient Frédéric Revol pour son aide et indiquent que les mesures proposées (fourniture et gratuité du soluté pendant plusieurs semaines pour les commerces – marquage au sol des distances de sécurité) sont des bonnes mesures à la fois pour la population et pour aider les commerçants à surmonter leur anxiété.

Ils indiquent également que le virus ne va pas disparaître rapidement et que les mesures risquent de perdurer. Il existe des distributeurs automatiques de gel. Il pourrait être intéressant d'examiner la question et peut être d'en prévoir un dans ou devant la mairie.

DECISIONS

1. Fourniture de soluté aux commerces ouverts accompagnée d'une affichette sur le port du masque et les précautions à prendre : poursuivre la mise en place et réunion avec les commerçants concernés
2. traçage au sol des distances de sécurité devant les commerces ouverts : dans la semaine
3. distributeur automatique de gel : se renseigner sur les équipements

4. La mairie apportera le barnum nécessaire au cabinet médical

- Prochaine réunion lundi 11 mai à 13h30

Fin de séance 14h10